

ANNEXE 1

Activités éligibles à la réduction de cotisations de 2 400€

- > Téléphériques et remontées mécaniques
- > Hôtels et hébergement similaire
- > Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
- > Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
- > Restauration traditionnelle
- > Cafétérias et autres libre-service
- > Restauration de type rapide
- > Services de restauration collective sous contrat, de cantines et restaurants d'entreprise
- > Services des Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ;
- > Distribution de films cinématographiques ;
- > Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport
- > Activités des agences de voyage
- > Activités des voyagistes
- > Autres services de réservation et activités connexes
- > Organisation de foires, évènements publics ou privés, salons ou séminaires professionnels, congrès
- > Agences de mannequins
- > Entreprises de détaxe et bureaux de change (changeurs manuels)
- > Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
- > Arts du spectacle vivant
- > Activités de soutien au spectacle vivant
- > Création artistique relevant des arts plastiques
- > Galeries d'art
- > Gestion de salles de spectacles et production de spectacles
- > Gestion des musées
- > Guides conférenciers
- > Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
- > Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
- > Gestion d'installations sportives
- > Activités de clubs de sports
- > Activité des centres de culture physique
- > Autres activités liées au sport
- > Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
- > Autres activités récréatives et de loisirs
- > Exploitations de casinos
- > Entretien corporel
- > Trains et chemins de fer touristiques
- > Transport transmanche
- > Transport aérien de passagers
- > Transport de passagers sur les fleuves, les canaux, les lacs, location de bateaux de plaisance
- > Cars et bus

ANNEXE 2

Activités éligibles à la réduction de cotisations de 2 400€ (sous condition de baisse de chiffre d'affaires d'au moins 80%)

- > Production de films institutionnels et publicitaires
- > Production de films pour le cinéma
- > Activités photographiques
- > Enseignement culturel
- > Culture de plantes à boissons
- > Culture de la vigne
- > Pêche en mer
- > Pêche en eau douce
- > Aquaculture en mer
- > Aquaculture en eau douce
- > Production de boissons alcooliques distillées
- > Fabrication de vins effervescents
- > Vinification
- > Fabrication de cidre et de vins de fruits
- > Production d'autres boissons fermentées non distillées
- > Fabrication de bière
- > Production de fromages sous appellation d'origine protégée ou indication géographique protégée
- > Fabrication de malt
- > Centrales d'achat alimentaires
- > Autres intermédiaires du commerce en denrées et boissons
- > Commerce de gros de fruits et légumes
- > Herboristerie/ horticulture/ commerce de gros de fleurs et plans
- > Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
- > Commerce de gros de boissons
- > Mareyage et commerce de gros de poissons, coquillages, crustacés
- > Commerce de gros alimentaire
- > Commerce de gros non spécialisé
- > Commerce de gros de textiles
- > Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques
- > Commerce de gros d'habillement et de chaussures
- > Commerce de gros d'autres biens domestiques
- > Commerce de gros de vaisselle, verrerie et produits d'entretien
- > Commerce de gros de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services
- > Blanchisserie-teinturerie de gros
- > Stations-service
- > Enregistrement sonore et édition musicale
- > Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
- > Distribution de films cinématographiques
- > Editeurs de livres
- > Prestation/ location de chapiteaux, tentes, structures, sonorisation, photographie, lumière et pyrotechnie
- > Services auxiliaires des transports aériens
- > Services auxiliaires de transport par eau
- > Transports de voyageurs par taxis et véhicules de tourisme avec chauffeur
- > Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers
- > Boutique des galeries marchandes et des aéroports
- > Traducteurs-interprètes
- > Magasins de souvenirs et de piété
- > Autres métiers d'artParis sportifs
- > Activités liées à la production de matrices sonores originales, sur bandes, cassettes, CD, la mise à disposition des enregistrements, leur promotion et leur distribution ».